



Ils s'expriment

Groupe La République en Marche et Apparentés Abdi El Kandoussi, président du groupe

Soutenir l'économie et l'emploi

Comment concilier efficacité de la politique économique et solidarité nationale ? Tel est le défi du gouvernement.

Pour atteindre cet objectif, il affirme que remettre en marche l'économie française la rendra plus protectrice pour les citoyens et parmi eux, les plus défavorisés.

D'où la réforme du Code du Travail : abolir les règles qui protègent ceux qui ont un emploi mais relèguent toujours plus de travailleurs dans le travail précaire, voire pas de travail du tout.

D'où l'importance des réformes à venir de l'assurance chômage que le gouvernement veut nationaliser et ouvrir à tous.

D'où la réforme de la formation professionnelle à venir.

Il est essentiel de montrer aujourd'hui à nos partenaires européens notre volonté (et notre capacité) à respecter nos engagements.

Il en résulte des décisions concernant la fiscalité dont certaines peuvent interroger. Le levier fondamental de la croissance économique est l'innovation et donc son financement. Les mesures proposées visent à cet effet. Il faudra s'assurer de leur efficacité.

Il en résulte un programme d'économies dans le budget de l'État. Si la diminution de l'APL semble maladroite, il n'en est pas moins certain que la politique actuelle du logement est un échec, de plus extrêmement dispendieux.

La demande d'économies adressée aux collectivités locales est acceptable à condition d'être réalisable, mais la promesse d'un contrat financier les liant à l'État est intéressante.

Les propositions du gouvernement annoncent un avenir difficile et porteur d'espoir, c'est la raison pour laquelle il doit être soutenu.

Max Levita, vice-président de la Métropole en charge des finances

Groupe Libres et Humanistes

Il n'y a pas de fatalité. Une alternative à l'augmentation des impôts est possible

L'État transfère aux collectivités la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sans semble-t-il assurer l'équilibre financier de ce transfert. Pour assumer cette charge et sa non-compensation prévisible, la Métropole est autorisée à créer une nouvelle taxe !

La facilité voudrait que nous nous engouffrions dans la brèche pour augmenter nos impôts locaux. Mais avons-nous seulement envisagé d'autres options ? Qu'en sera-t-il aux prochains désengagements ? De nouveaux impôts ?

À l'évidence seul un recentrage sur les priorités de nos communes permettra d'éviter une nouvelle augmentation des impôts.

Anne Brissaud, Eric Petit et Sabria Bouallaga